L’Accord de transparence pour la science faisant appel à des animaux au Canada

Un engagement national à l’ouverture et à la transparence dans les activités scientifiques faisant appel à des animaux

Donner des occasions au public de comprendre le processus, les procédures, les exigences, les besoins et les limites scientifiques, les Trois R (le remplacement, la réduction et le raffinement) de l’utilisation des animaux en science et le système national de surveillance des activités scientifiques faisant appel aux animaux forme une étape nécessaire pour faire progresser la compréhension du rôle que jouent les animaux en science et une prise de conscience à ce sujet. Cet accord sert à promouvoir une plus grande ouverture et une plus grande transparence pour réaliser cet objectif.

La science faisant appel à des animaux au Canada se déroule dans les contextes de

L’amélioration de la santé des humains et des animaux

La protection de l’environnement

L’enseignement

Au Canada, il y a des lois fédérales et provinciales sur le traitement éthique des animaux. Le Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) établi des normes nationales sur l’utilisation et les soins éthiques des animaux en science et appuie les organisations dans leurs efforts d’ouverture à ce sujet.

Le CCPA encourage le développement d’une initiative formelle de transparence entre les établissements et organisations. Cet accord de transparence propose les engagements suivants:

Engagement 1

Nous indiquerons clairement quand, comment et pourquoi nous utilisons des animaux en science.

- *Reconnaître notre implication dans des activités scientifiques faisant appel à des animaux*
- *Donner des descriptions précises des bénéfices, des torts et des limitations*

Engagement 2

Nous améliorerons notre communication avec le public et les médias concernant notre utilisation d'animaux en science.

- *Rendre accessibles au public des informations pertinentes concernant nos activités scientifiques faisant appel aux animaux*

Engagement 3

Nous chercherons activement à offrir au public des occasions de s'informer sur l'utilisation des animaux en science ainsi que sur les lignes directrices du CCPA et la surveillance exercée par cet organisme.

- *Participer au débat public sur la science faisant appel aux animaux*
- *Offrir de manière proactive au public des occasions d'en savoir plus*

Engagement 4

Nous rendrons des comptes sur nos progrès annuellement et nous partagerons nos expériences entre nous et avec le public.

- *Partager nos expériences dans le processus d’assurer une plus grande ouverture et transparence*
- *Partager nos progrès avec le public*

Tous les signataires sont d’accord avec les engagements résumés ci-dessus et appuieront leur mise en œuvre dans la mesure du possible étant donné leurs ressources et leurs contraintes potentielles.

Signer l’accord de transparence pour la science faisant appel à des animaux au Canada

Le guide d’accompagnement ci-joint fournit des informations supplémentaires pour aider les signataires dans la mise en œuvre de l’accord de transparence. Si votre établissement est prêt à signer l’accord canadien sur la transparence ou si vous souhaitez obtenir plus d’informations ou des explications, veuillez communiquer avec Monique Havermans à l’EARA : mhavermans@eara.eu.